

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024.00339

**DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'INNOVATION ET AU NUMÉRIQUE-
PARTENARIAT AVEC DIGITAL LEAGUE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 60

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240613-D20240033910

Date de mise en ligne : 21 juin 2024

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Julien LUYA,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

DISPOSITIF DE SOUTIEN A L'INNOVATION ET AU NUMERIQUE- PARTENARIAT AVEC DIGITAL LEAGUE

Saint-Étienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité et de l'innovation au sein de son territoire et plus particulièrement auprès des jeunes entreprises innovantes. La brique numérique étant aujourd'hui un élément essentiel au bon développement des startups et des PME, Saint Étienne Métropole a mis en place une animation territoriale de proximité qui s'appuie sur les acteurs experts de ce domaine et en capacité de proposer sur le territoire une animation de l'écosystème d'innovation nécessaire à l'émergence de projets de développement du tissu industriel. Pour ce faire, l'animation de cet écosystème a donc été confié à DIGITAL LEAGUE, Cluster numérique du territoire.

Au regard de l'intérêt stratégique d'avoir une dynamique numérique sur notre territoire et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accélération de startups, il est proposé d'établir un partenariat avec le Cluster Digitale League pour la mise en œuvre de son projet.

Le cluster Digital League

Le cluster Digital League est le cluster de la filière numérique en Auvergne Rhône Alpes. Le cluster compte environ 500 adhérents en région dont une centaine sur la Loire. Les missions de Digital League s'articulent autour de 4 piliers :

- **Fédérer** : faciliter les relations entre adhérents et structurer l'industrie du numérique au niveau régional à travers des échanges organisés,
- **Grandir** : il s'agit de fournir aux entreprises du numérique des outils, des moyens et des bonnes pratiques pour leur croissance,
- **Rayonner** : donner la possibilité aux entreprises d'explorer de nouveaux marchés et de se rendre visible à l'international,
- **Transformer** : connecter les différentes filières pour optimiser les solutions numériques de demain.

Dans ce cadre, le cluster déploie auprès de ses adhérents une offre régionale et une offre spécifique à chaque territoire. En effet, le cluster présente la particularité d'être organisé avec une présence territoriale forte qui se traduit par six comités territoriaux en région dont un comité dans la Loire/Haute Loire. Ce comité rassemble 14 entreprises du territoire dont notamment les sociétés stéphanoises SFI, Adista, Webcam, Astree Software....

Zoom sur l'action de Digitale League sur Saint-Étienne Métropole

S'agissant de l'action territoriale dédiée à Saint Étienne Métropole, celle-ci vise à conduire des actions de proximité et proposer des services adaptés à chaque territoire. Cette action territoriale permet, à travers une approche spécifique, d'embarquer les entreprises dans les dynamiques et actions régionales.

Dans ce cadre, Digital League a déployé en 2023, 12 actions d'animation territoriale pour un total de 416 participants. Les actions mises en place sont déclinées de la manière suivante :

- Les partages d'expériences autour de 6 TALKS/an : un talk Digital League se compose de 2 parties : 1h de contenu d'expert où les participants ont le plaisir de découvrir 3 experts ou plus de la thématique, à raison de 20 min de prise de parole chacun, qui partagent leur expertise et expérience. Suivi d'1h de networking autour d'un moment convivial, afin de poursuivre les échanges entre participants, tout en développant son réseau.
- L'organisation de clubs d'experts autour de 100 CLUBS/an : le plus souvent en ligne, Digital League organise des clubs experts métiers qui ont pour vocation de rassembler des personnes d'une même spécialité afin de favoriser l'échange entre pairs. Les thématiques sont variées et sont coanimées par des référents experts d'une thématique. Cela permet à des entreprises de tailles et d'ancienneté variées d'échanger sur des problématiques communes, une actualité, l'échange de bonnes pratiques etc. tout en renforçant leur lien.
- 1 AFTERWORK/an : Ouvert à tous les adhérents et partenaires de l'écosystème, cet événement était l'occasion de développer la visibilité de Digital League tout en développant du réseau avec plus d'une trentaine de personnes présentes.
- Un événement inter-réseaux, souvent à l'occasion de la Foire économique de Saint-Etienne, Digital League, réunissant 11 réseaux et clubs d'entreprises de la Métropole : Mécaloire (Pole CIMES), Designers+, Noveka, Club Giers, CPME, MEDEF, CLEO, ACCTIF, French Tech Lyon Saint-Etienne, le Centre des Jeunes Dirigeants et Digital League, ainsi que 3 partenaires privés : In Extenso, Crédit Agricole Loire Haute-Loire et Temporis.

Le programme PINGSTAR dédié aux starts-up

De plus, sur le territoire de Saint Étienne Métropole, le cluster Digital League est associé dans certains programmes spécifiques et notamment le programme PINGSTAR. Ce dernier repose sur des cycles de quatre mois permettant d'accompagner six jeunes entreprises innovantes par an avec un programme précis qui comprend du coaching, du mentoring et la réalisation d'un démonstrateur (cahier des charges, preuve de concept et teaser vidéo).

In fine, PINGSTAR accélère et consolide le développement numérique des entreprises à fort potentiel pour le territoire et leur favorise l'accès à des financements.

Après 4 années d'existence, les chiffres clés du dispositif sont les suivants :

- 1 accompagnement numérique unique sur le territoire et en région en complète complémentarité avec les dispositifs d'accompagnement existants
- 68 candidats pour 30 lauréats accompagnés
- 11 promotions lancées sur le territoire
- 17 prestataires locaux impliqués dans le dispositif
- 3 partenaires co-financeurs : Caisse d'Épargne, Teaser Média, Saint Étienne Métropole
- 100% des entreprises satisfaites lors de l'enquête bilan.
- 1 essaimage prévu en Région

Les 6 lauréats retenus cette année sont les suivant :

- **NS MADE** : Projet porté par Nicolas SCHOLZ – NS MADE est une société de création d'objets design en bois et métal. Il souhaite révolutionner l'approche artisanale de ses process de fabrication, notamment avec la création d'un configurateur 3D à destination des particuliers pour réaliser des cuisines extérieures.
- **EDUSPEAK** : Projet porté par Maxime RICHAUDEAU et Issa MOHAMED. EduSpeak est une innovation de service qui vise à accompagner la transformation de l'expérience universitaire en créant une communication transparente et efficace entre étudiants, enseignants et administration, en offrant une vision claire des objectifs, des besoins et des préoccupations de chaque acteur. Ils souhaitent ainsi proposer une application mobile pour les étudiants.
- **JIMBRO** : Projet porté par Lucas SENEAL. Ce dernier souhaite créer une application pour faciliter l'expérience client et les entraînements des adhérents des salles de sports indépendantes.
- **RESQOOS** : Projet porté par Simon PERRIN. Ce dernier ambitionne de faciliter, via une plateforme, les dépannages entre les particuliers, les professionnels du bâtiment et les syndicats de co-propriétaires immobiliers.
- **COATING EDGE** : Porté par Clément BREURE, ce projet souhaite proposer une machine de texturation de surface qui soit plus adapté (en taille et en prix) aux besoins des PME du territoire.
- **WYSELIGHT** : porté par Eric ROMESTANT, ce projet a pour but de considérablement augmenter l'analyse optique et photonique des panneaux utilisés dans le domaine spatiale.

Proposition d'un nouveau dispositif à destination des PME

Au regard du succès rencontré par le dispositif PINGSTAR s'adressant aux startups, Digitale League souhaite adresser une nouvelle cible en proposant un dispositif numérique destiné aux PME ayant un besoin d'accompagnement digital et/ou en recherche d'accélération d'innovation par le numérique.

Le contenu de l'accompagnement serait le suivant :

- Un diagnostic digital : IA, cyber, Numérique responsable, et autres besoins ... (Possibilité de les accompagner vers l'obtention des Diag BPI pour une prise en charge supplémentaire) ;
- Un cahier des charges ;
- Un Preuve ce concept.

Valorisation de l'accompagnement : 30 000 € /projet.

Model économique prévu sur une base de 30 000 €/projet :

- 40 % pris en charge par Saint-Etienne Métropole (soit 12 000 €) ;
- 60 % à la charge de l'entreprise (soit 18 000 €). Cette partie est financée par :
 - o Soit de l'auto-financement direct par l'entreprise,
 - o Soit avec l'aide de leurs partenaires bancaires avec un emprunt dédié.

La demande de financement

Considérant l'intérêt porté aux actions mises en place pour le déploiement de la filière numérique sur notre territoire, le cluster Digitale League sollicite un financement en fonctionnement de Saint-Étienne Métropole :

- à hauteur de 67 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route ;

Concernant le dispositif PINGSTAR STARTUP et la mise en place de PINGSTAR PME, un financement :

- à hauteur de 132 000 € pour contribuer au déploiement des dispositifs PINGSTAR aux côtés de ses partenaires privés.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement des subventions suivantes à Digital League :**
 - **67 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route ;**
 - **132 000 € pour contribuer au déploiement des dispositifs Pingstar aux côtés de ses partenaires privés ;**
- **approuve la convention type à intervenir et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la délibération ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur :**
 - **le budget de fonctionnement INUM/SUFLI/65748 pour l'animation de la feuille de route**
 - **le budget d'investissement Innovation et numérique - INUM/SUFT/20421 de l'exercice 2024 pour les dispositifs PINGSTAR.**

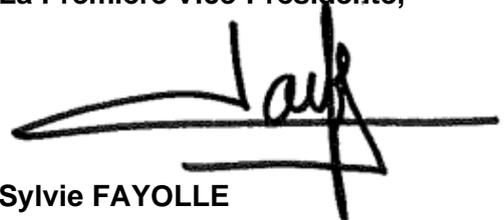
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE